

Qualification Surveillant de Baignade (SB)

Terminez votre BAFA par une qualification Surveillance des Baignades. D'une durée de 8 jours, la qualification Surveillance des Baignades vous donne des pré-rogatives pour l'encadrement des baignades pendant une durée de 5 ans.

Cette qualification est complétée par un retour sur votre stage pratique BAFA et une ouverture sur les activités sportives. La qualification est valide après réussite aux épreuves en fin de formation et le passage en jury BAFA (3 par an en moyenne).
Information : nous proposons des sessions de PSC1 (obligatoire pour s'inscrire) dans le mois précédant la formation.



A destination des animateurs en fin de cursus BAFA ou en renouvellement SB.



8 jours, externat



PSC1 obligatoire pour l'inscription.



Encadrement par du personnel qualifié

Attestation médicale d'aptitude à la pratique de la natation.



Hagondange (piscine AQUARIVES)

Attestation de la capacité à réaliser 100m nage libre, départ plongé (à obtenir dans toute piscine)



7 à 10 participants au maximum.

18 ans minimum pour user de son brevet. Brevet accessible dès 16 ans.



Anima est une association à but non lucratif, habilitée au BAFA et BAFD. Elle est tournée vers l'Éducation populaire. Elle œuvre pour donner un accès à la formation pour tous. Anima Découverte, Culture et Formations forme des adultes en leur apprenant à transmettre des valeurs d'éducation populaire. Cela par la formation et l'information des individus, dans une démarche neutre et personnelle de liberté d'expression et de réflexion, laïque et républicaine.

Nous défendons les droits de l'enfant, le développement durable et une démarche éducative active.



Programme prévisionnel



NATATION : (18 heures en moyenne)

Tous les matins une séance de natation est proposée et encadrée par les maîtres-nageurs. Le contenu est adapté au niveau des participants. Apprenez à réaliser une sortie d'eau d'urgence, nager avec un mannequin, préparation des épreuves physiques...

Le retour sur stage pratique : (10 heures)

Des temps d'analyse de pratiques, de retour sur expériences et de partage pour approfondir ses compétences et connaissances d'animateur/trice.

Réglementation et théorie des baignades : (12 heures)

Réglementation des baignades

Les zones de baignades et leur organisation

Les classes de rivière

Les drapeaux et l'organisation des plages et lacs

Secourir en eaux, donner l'alerte

La prévention des risques liés à la baignade (noyades, insolation, courants...)

La préparation des baignades et leur organisation avec les mineurs

Rôles et responsabilités d'un surveillant de baignade

Complément au BAFA : (8 heures)

En complément du SB, les stagiaires apprennent à encadrer des temps d'activités sportives et jeux collectifs.

Un temps maltraitance, handicap et valeurs de la république et laïcité est aussi inclus dans cette formation, ainsi que des temps « bobologie », projets, recherche d'emploi...

Les épreuves en fin de formation

Pour satisfaire aux exigences du stage et valider leur session, les stagiaires devront :

- Réussir un test écrit sous forme de QCM comprenant des questions relatives à la réglementation des baignades et aux fonctions du Surveillant de baignade en accueil collectif de mineurs.
- Valider un temps de secourisme tiré au hasard parmi un ensemble de situations proposées.
- Réaliser 25m en tractant un mannequin sans immerger son visage après recherche du mannequin au fond de l'eau.
- Réaliser 200m, départ plongé, sans lunettes de natation, comprenant 8 passages sous l'eau d'une longueur de 2m.
- Satisfaire à un entretien oral comprenant des questions en lien avec l'organisation des baignades (prévention des risques, types de noyades, connaissance du milieu aquatique).

Toutes ces épreuves sont préparées pendant la qualification. Nous conseillons aux futurs participants de nager régulièrement en vue de la préparation à cette formation.

490 € par personne,
Epreuve seule : 120 €

